

Comité de liaison

Hydro-Québec – Union des producteurs agricoles



Rapport d'activité

2007



Table des matières

3 *Mot de la direction*

4 *Le comité de liaison*

5 *Bilan des travaux*

*Traitement des dossiers
de tensions parasites*

6 *Efficacité énergétique
en milieu agricole*

8 *Fréquentation des emprises
de lignes de transport*

*Demande visant l'amélioration de
certaines pratiques définies dans
l'entente Hydro-Québec-UPA*

9 *Autres sujets*

Le comité de liaison

Créé en 1996, le Comité de liaison Hydro-Québec-Union des producteurs agricoles (UPA) est une table d'échanges qui a pour but de favoriser le dialogue entre les deux organisations et de constituer un forum sur tout sujet d'intérêt commun. Grâce notamment aux échanges d'information, au partage des points de vue sur différents dossiers et à l'examen plus approfondi de problématiques particulières, les travaux du comité de liaison permettent la création d'un climat propice à la conciliation et à l'adoption de positions communes sur des sujets qui intéressent l'UPA et Hydro-Québec.

Pour assurer son bon fonctionnement et le suivi des dossiers, le comité de liaison préconise la formation de comités de travail spécialisés, l'élaboration de protocoles d'entente ainsi que la rédaction de comptes rendus des rencontres statutaires qui précisent les actions à entreprendre. Le comité doit également rendre compte chaque année de ses activités par la publication d'un rapport diffusé auprès des deux organisations.

L'Union des producteurs agricoles (UPA) et Hydro-Québec publient cette année le onzième rapport d'activité de leur comité de liaison.

L'année 2007 se démarque par l'avancement de deux dossiers importants. La poursuite des travaux du comité spécialisé tripartite (UPA-MAPAQ-Hydro-Québec) sur les tensions parasites a notamment permis l'adoption d'un cheminement uniformisé pour les demandes des producteurs qui se croient aux prises avec une problématique de tensions parasites.

Le second dossier est lié à l'efficacité énergétique en milieu agricole et, plus particulièrement, au développement de deux nouveaux produits. En effet, les ventilateurs à haut rendement ainsi que les échangeurs à plaques viennent s'ajouter à l'offre du programme Produits efficaces pour la clientèle agricole.

Durant l'exercice 2007, les membres du comité ont également discuté des questions liées à la fréquentation des emprises de lignes de transport par des personnes non autorisées. L'enjeu est de limiter l'accès de ces personnes tout en permettant aux employés d'Hydro-Québec d'y circuler pour l'entretien des lignes. Enfin, le comité s'est penché sur une demande de l'UPA visant l'amélioration de certaines pratiques définies dans l'Entente Hydro-Québec-UPA sur le passage des lignes de transport en milieux agricole et forestier.

Ce bilan confirme, cette année encore, l'efficacité de la collaboration établie entre les deux organisations. L'UPA et Hydro-Québec tiennent à remercier tout particulièrement Mme Martine Mercier et M. Noël Landry de l'UPA ainsi que Mme Maria Vaccaro d'Hydro-Québec pour leur précieuse contribution aux travaux du comité de liaison au cours des dernières années. Collaborateurs de tous les instants, ils ont participé activement à l'avancement de plusieurs dossiers.

Nous profitons également de l'occasion pour souligner l'engagement de tous les membres et collaborateurs qui contribuent à faire progresser la réflexion et le travail du comité de liaison.

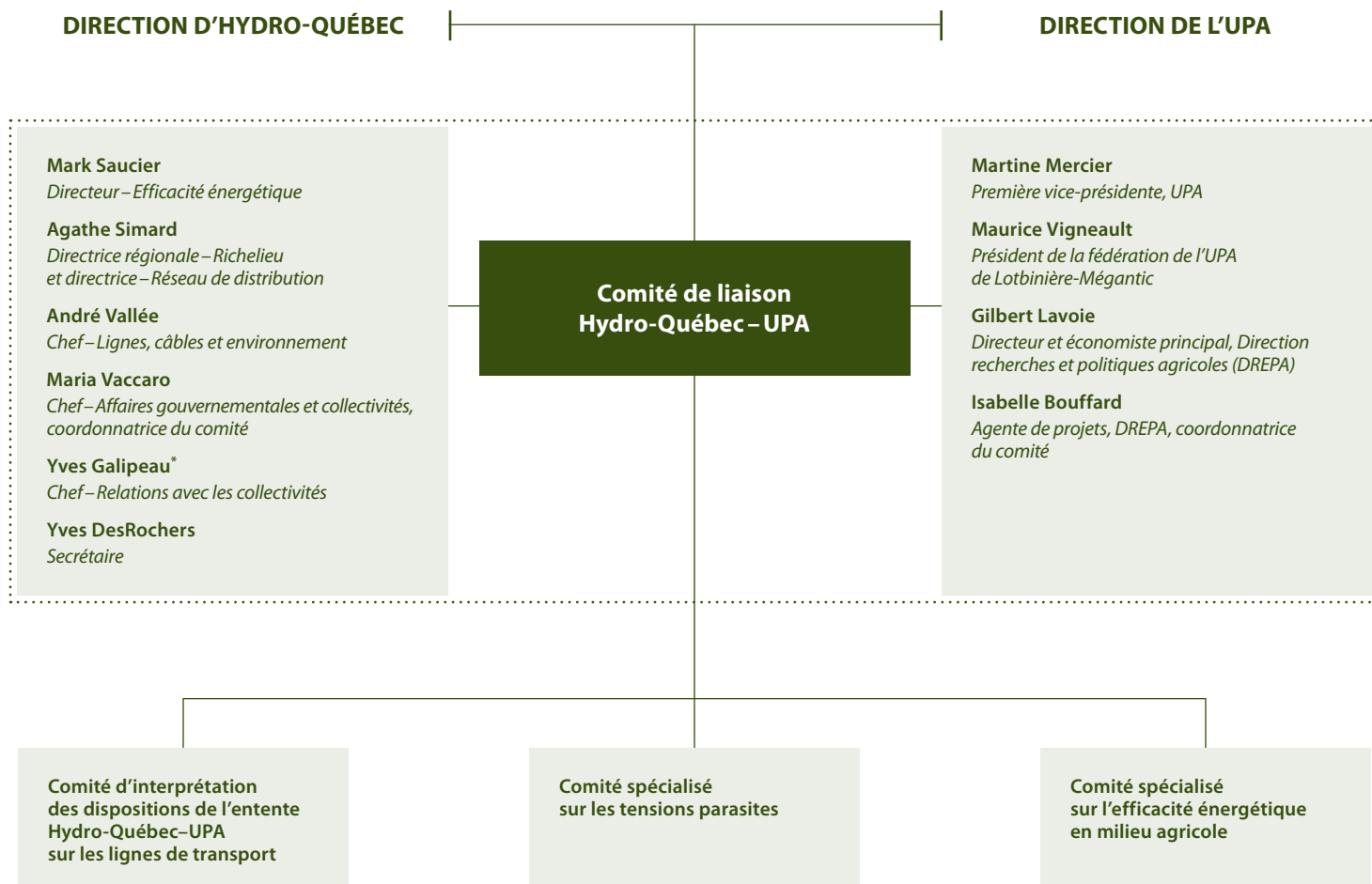


Marie-José Nadeau
*Vice-présidente exécutive –
Affaires corporatives
et secrétaire générale
Hydro-Québec*



Pierre Lemieux
*Premier vice-président
Union des producteurs agricoles*

2007 *Le comité de liaison*



* M. Yves Galipeau a remplacé Mme Maria Vaccaro en juillet 2007.

Principaux sujets traités en 2007

En plus des échanges réguliers entre nos organisations, le Comité de liaison Hydro-Québec-UPA a tenu deux réunions de travail en 2007. Les principaux dossiers qui ont retenu son attention sont les suivants :

- *le traitement des dossiers de tensions parasites ;*
- *l'efficacité énergétique en milieu agricole ;*
- *la fréquentation des emprises de lignes de transport ;*
- *une demande d'amélioration de certaines pratiques définies dans l'Entente Hydro-Québec-UPA sur le passage des lignes de transport en milieux agricole et forestier.*

2007 *Bilan des travaux*

Processus commun de traitement des demandes

Traitement des dossiers de tensions parasites

Les discussions au sein du comité spécialisé sur les tensions parasites se sont poursuivies au sujet du rôle des différents intervenants dans le cheminement d'une demande de producteur.

Le cheminement retenu permettra aux producteurs d'obtenir un traitement plus uniforme et d'être aiguillés vers le MAPAQ pour un prédiagnostic, comme le prévoit l'approche globale. Il importe de rappeler que cette approche globale repose sur l'examen de l'ensemble des causes susceptibles d'altérer la santé et la productivité d'un troupeau. L'objectif premier est d'améliorer la précision du diagnostic et, par conséquent, la justesse et la pertinence des solutions à mettre en œuvre.

Le cheminement uniformisé de traitement des demandes sera diffusé au sein de chacune des organisations concernées (UPA, MAPAQ et Hydro-Québec) au début de 2008.

Enfin, rappelons qu'un guide pratique intitulé *Les tensions parasites à la ferme* a été préparé à l'intention des propriétaires d'exploitations bovines et porcines qui se croient aux prises avec une problématique de tensions parasites. On peut obtenir un exemplaire de ce guide en composant le 1 800 ÉNERGIE ou à l'adresse Web suivante :
http://www.hydroquebec.com/publications/fr/autres/pdf/tension_parasite.pdf



Tensions parasites : suivi des dossiers de producteurs en 2007

Au cours de l'année 2007, 190 producteurs agricoles ont sollicité les représentants du MAPAQ afin de résoudre des problèmes possiblement liés aux tensions parasites. Des interventions techniques ont été effectuées par le MAPAQ dans 170 de ces exploitations. À la demande du MAPAQ ou de clients, Hydro-Québec est intervenue dans 35 dossiers. De ce nombre, 7 cas ont nécessité des corrections au réseau de distribution d'électricité.

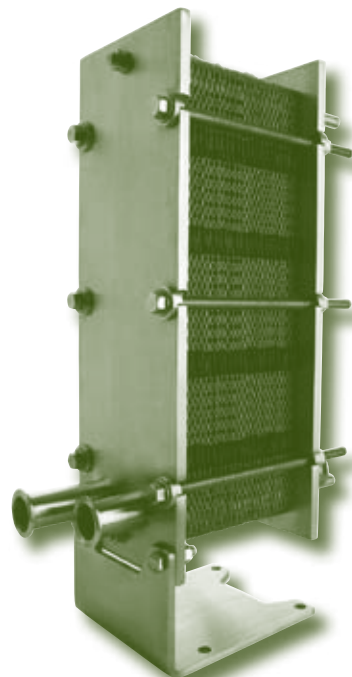
Deux nouveaux produits

Efficacité énergétique en milieu agricole

Le développement du programme Produits efficaces – Équipement agricole d'Hydro-Québec a bénéficié de la collaboration et des conseils de nombreux partenaires et intervenants du milieu agricole, dont l'UPA, le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ), l'Institut de technologie agroalimentaire du Québec (ITA), Agrinova et le Centre de développement du porc du Québec (CDPQ).

Au cours de 2007, le comité de liaison a suivi l'évolution du développement de deux nouveaux produits, soit les ventilateurs à haut rendement ainsi que les échangeurs à plaques. L'offre liée aux ventilateurs a été lancée en septembre 2007 et les échangeurs à plaques ont officiellement rejoint le programme le 16 janvier 2008. Ces deux produits s'ajoutent à ceux qui ont été développés au cours des deux dernières années, tels que les tapis chauffants pour maternités porcines, divers produits d'éclairage ainsi que les moteurs super-écoénergétiques.

Destiné plus particulièrement aux producteurs laitiers, l'échangeur à plaques permet de réduire, dans une proportion pouvant atteindre 55 %, la consommation d'énergie nécessaire au fonctionnement du compresseur du réservoir à lait. En plus d'améliorer la qualité du lait, cet appareil augmente la durée de vie du compresseur du réservoir, grâce à la réduction du nombre d'heures d'utilisation, et limite les risques de surchauffe. L'échangeur à plaques peut également contribuer au préchauffage de l'eau utilisée pour abreuver les animaux.



En ce qui concerne les ventilateurs à haut rendement, leur utilisation peut être avantageuse pour l'exploitation d'un bâtiment agricole. Une bonne ventilation permet notamment d'améliorer le bien-être et la santé des animaux, d'accroître la productivité et de prévenir la corrosion et les autres dommages aux équipements et aux bâtiments. De plus, les économies d'énergie réalisées permettent généralement de récupérer en cinq ans seulement les sommes engagées, si on tient compte de la remise offerte par Hydro-Québec.

Dans le cas d'un échangeur à plaques, la période de retour sur l'investissement peut varier d'une entreprise à l'autre. Cependant, la remise, qui peut atteindre 1 500 \$, permet de réduire de façon significative cette période.

Pour en savoir davantage sur les produits offerts, les producteurs peuvent consulter la page Web suivante : www.hydroquebec.com/produitsefficaces.

Des feuillets d'information et des fiches techniques sont également disponibles.



Fréquentation des emprises de lignes de transport

Des discussions au sein du comité de liaison ont été amorcées au cours de l'année au sujet de la fréquentation des emprises de lignes de transport d'électricité par des personnes mal informées ou peu respectueuses de la propriété privée. Afin de limiter l'accès de ces personnes aux emprises, un certain nombre de producteurs installent des obstacles (fossé, clôture ou autres) qui ont également pour conséquence d'entraver la libre circulation des employés d'Hydro-Québec.

À la suite de nombreux échanges entre les représentants d'Hydro-Québec et de l'UPA, différentes pistes ont été analysées pour limiter l'accès des intrus tout en permettant aux employés d'Hydro-Québec d'accéder aux emprises en tout temps pour assurer l'entretien des lignes. Les solutions retenues devraient être mises en œuvre en 2008 dans les secteurs où cette problématique est particulièrement aiguë.

Le comité de liaison assurera un suivi de ce dossier au cours de 2008.

Demande visant l'amélioration de certaines pratiques définies dans l'entente Hydro-Québec-UPA

À l'initiative de l'UPA, le comité de liaison a amorcé des discussions relativement à une demande d'amélioration de certaines pratiques définies dans l'*Entente Hydro-Québec-UPA sur le passage des lignes de transport en milieux agricole et forestier*. Les échanges se poursuivront en 2008 à ce sujet.

En réponse à ces préoccupations, des actions seront notamment menées afin de mettre en place un mécanisme d'échange d'information entre les directions régionales d'Hydro-Québec et les fédérations régionales de l'UPA concernant les travaux majeurs à venir dans toutes les régions du Québec. L'objectif est de permettre aux représentants des fédérations régionales d'être informés avant l'amorce de travaux majeurs et d'échanger avec leur vis-à-vis d'Hydro-Québec au sujet des particularités régionales. Ce mécanisme permettra d'être proactif, notamment en prévoyant les problèmes ponctuels qui pourraient survenir.

Autres sujets

Les sujets suivants ont également fait l'objet d'échanges ou de suivis entre nos deux organisations au cours de 2007.

Internet : optimisation de l'accès à l'information concernant le monde agricole

Comme plusieurs producteurs agricoles n'ont pas accès au service Internet haute vitesse, la recherche d'informations pertinentes sur le site d'Hydro-Québec exige beaucoup de temps, ce qui constitue un frein à une utilisation efficace de cet outil d'information. Des solutions visant à faciliter l'accès à l'information destinée aux producteurs sont actuellement analysées.

Demande d'Hydro-Québec relative à l'établissement des tarifs pour 2008-2009

À la demande de l'UPA, Hydro-Québec a présenté aux membres du comité de liaison les principaux éléments de la demande tarifaire 2008-2009 déposée à la Régie de l'énergie ainsi que le projet pilote de la tarification différenciée dans le temps (TDT). Les échanges ont plus particulièrement porté sur la hausse différenciée par composante tarifaire et sur les objectifs poursuivis par cette approche. Le projet pilote de TDT vise à mesurer, pour des échantillons de clientèle résidentielle uniquement, les déplacements de charge des clients des heures de pointe vers les heures hors pointe ainsi qu'au cours des heures critiques. Ce projet pilote devrait débuter au cours de l'automne 2008.

Production et transport d'électricité

Microproduction

À la suite de l'entrée en vigueur des récentes modifications apportées à la *Loi sur la Régie de l'énergie*, Hydro-Québec Distribution pourra, dans le cadre d'un programme particulier (microproduction), acheter de l'électricité auprès de petits producteurs d'énergie renouvelable sans recourir à une procédure d'appel d'offres. Les modalités de ce programme devront préalablement être approuvées par la Régie de l'énergie. Au préalable, un règlement devra être adopté par le gouvernement du Québec pour fixer notamment la taille maximale des projets admissibles à un tel programme.

Appels d'offres d'énergie éolienne

Au cours de 2007, Hydro-Québec a périodiquement informé l'UPA de l'état d'avancement des travaux de mise en place, en Gaspésie, des huit parcs éoliens résultant du premier appel d'offres d'énergie éolienne. Dans ce contexte, Hydro-Québec TransÉnergie poursuit les travaux de renforcement du réseau de transport et de raccordement des parcs qui doivent s'échelonner jusqu'à la fin de 2012 en fonction de l'échéancier de construction des parcs éoliens. En parallèle, l'UPA a tenu à sensibiliser Hydro-Québec quant

2007 *Bilan des travaux (suite)*

à sa volonté d'adopter un cadre de référence unique pour l'implantation d'éoliennes en milieu agricole qui inclurait une rémunération variable.

Dans le cadre du second appel d'offres de 2 000 MW d'énergie éolienne lancé en octobre 2005, Hydro-Québec a procédé à l'ouverture des soumissions le 19 septembre 2007. Au total, 25 promoteurs ont déposé 66 offres totalisant 7 724 MW. L'analyse est en cours et les propositions retenues devraient être annoncées au printemps 2008. Les contrats relatifs à cet appel d'offres devront être approuvés par la Régie de l'énergie et les promoteurs retenus auront la responsabilité d'obtenir toutes les autorisations et permis requis pour la construction des parcs éoliens.

Les échanges entre l'UPA et Hydro-Québec au sujet de l'évolution des différents projets de production et de transport d'électricité de l'entreprise se poursuivront au cours de 2008.

Le lecteur est également invité à consulter la section suivante du site Web d'Hydro-Québec pour connaître l'état d'avancement des différents projets en cours ou à l'étude : www.hydroquebec.com/projets.





Pour toute information sur les travaux du Comité de liaison Hydro-Québec – Union des producteurs agricoles, veuillez communiquer avec :

Yves DesRochers

Hydro-Québec
Téléphone : 514 289-2211, poste 4940
Télécopieur : 514 289-4488
Courriel : desrochers.yves@hydro.qc.ca

Isabelle Bouffard

Union des producteurs agricoles
Téléphone : 450 679-0540, poste 8294
Télécopieur : 450 679-4943
Courriel : ibouffard@upa.qc.ca

Préparé en collaboration avec
l'Union des producteurs agricoles
et le groupe – Affaires corporatives
et secrétariat général d'Hydro-Québec

Mars 2008
2008G039



Imprimé sur du papier fabriqué au Québec contenant
100 % de fibres recyclées postconsommation.